

Bulletin Municipal



Le Houga

Sommaire

Edito	p 3
Vie Publique	p 4/5
Cadre de vie, sécurité et services	p 6 à 8
Enfance et jeunesse	p 9/10
Action sociale	p 11
Nature et Environnement	p 12 à 14
Vie Associative	p 15 à 19
Histoire et Mémoire	p 20/21
Services Municipaux	p 22

Le Maire et le Conseil Municipal ont
le plaisir de vous inviter à la
présentation des vœux

le Samedi 6 Janvier 2018 à 19h
à l'Espace folgarien

Janvier 2018

Rédaction : Municipalité
Conception et impression : CASTAY
Photos : Municipalité
Tirage 600 exemplaires
Contact : Mairie du Houga 05 62 08 90 57
Courriel : le-houga@wanadoo.fr
www.lehouga.fr



Mot du Maire

Depuis maintenant trois ans et demi, le conseil municipal travaille et délibère sur les engagements et projets concernant l'aménagement et le développement de notre territoire communal. La commune est l'échelon de base des divisions administratives du territoire. Ainsi, outre le fait qu'elle effectue pour le compte de l'état un certain nombre de formalités administratives, elle exerce des compétences de proximité :

- L'école par la mise à disposition et l'entretien de locaux, les fournitures scolaires, le personnel d'entretien, l'assistance technique aux enseignants pour les classes maternelle, la cantine.
- L'action sociale à travers le Centre Communal d'Action Sociale, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile.
- L'animation de la vie sociale, sportive et culturelle, par la promotion du sport (création et entretien des équipements sportifs, soutien aux clubs et associations), et de la culture (Ecole de Musique, Bibliothèque, Foyer Rural).
- L'urbanisme en contrôlant, planifiant l'urbanisme et en délivrant les différentes autorisations relatives aux actes d'urbanisme (permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme).

Pour mener à bien l'exercice de ces compétences, la gestion du budget communal s'articule autour de deux axes : maintenir et améliorer les infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations, et garder le souci du bon usage des deniers publics. Il est essentiel de continuer à investir, à entretenir notre patrimoine car ne plus le faire conduit à une dégradation, une dévalorisation de notre bien commun. Il est impératif de ne pas laisser aux générations suivantes des charges d'entretien qui hypothéqueraient les capacités d'investissement. Toutefois, il est raisonnable d'étaler ces investissements dans le temps.

Cependant, le temps administratif n'est pas aussi rapide qu'on le souhaiterait, il nous faut être patients, rigoureux et respectueux des réglementations qui nous sont imposées, pour enfin voir la concrétisation d'un projet conçu depuis plusieurs mois, voire plusieurs années auparavant. C'est ainsi que les travaux d'extension et de mise en accessibilité de la Mairie commenceront début 2018, et que les travaux d'assainissement ont commencé cité Pierre SAUVAGE et vont se dérouler tout au long de l'année.

Chaque projet vise à poursuivre notre action de valorisation du village et d'embellissement de notre espace commun. Cette ambition sera la notre jusqu'à la fin de notre mandature avec toujours autant de persévérance, en nous appuyant sur un personnel compétent et motivé, et des finances saines. Et toujours dans le souci de l'intérêt général.

Notre village est riche en termes de bénévolat et de proximité. L'engagement de chacun d'entre vous dans nos nombreuses associations est un atout pour la vitalité et l'attractivité de notre commune. Ce partage bénévole de compétence, de savoir, et de plaisir est constitutif du lien social et de l'apprentissage pour les plus jeunes de la citoyenneté.

Cette action de solidarité et de transmission peut s'appuyer sur des infrastructures variées et fonctionnelles. Le HOUGA possède de nombreux atouts pour que chacun, toutes générations confondues trouve sa place et une réponse à ses besoins.

La proximité engendre le lien de citoyenneté, c'est là sa fonction principale. A l'heure où les utopies déclinent, il existe encore heureusement une idée fraternelle de notre condition humaine.

Patricia FEUILLET GALABERT, Maire du HOUGA



Information Fiscalité

La construction d'un budget primitif est un exercice de prévision. Si ces prévisions doivent être sincères et les plus réalistes possibles, les montants inscrits au budget constituent des autorisations budgétaires qui sont limitatives en ce qui concerne les dépenses et estimatives en ce qui concerne les recettes. Ainsi, autant, en recette, les réalisations peuvent s'avérer supérieures aux prévisions, autant, en dépense, atteindre le montant prévu n'est pas un objectif bien au contraire, puisque l'ambition de la collectivité est de maîtriser au mieux les dépenses.

La révision de la valeur locative fixée par l'état, pour l'année 2017 est de 0,4 %, conduisant automatiquement à une hausse de l'impôt même si la commune vote des taux d'imposition identiques d'une année sur l'autre.

Cette année encore, nous avons voté les taux d'imposition en appliquant une baisse de 0,5 % compensant ainsi la hausse de la valeur locative.

Malgré cette baisse, notre capacité d'investissement reste entière, les travaux prévus ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

Les taux d'imposition pour 2017 ont été ainsi votés comme suit :

Taxe d'Habitation :

20.51	(2017)	20.61	(2016)
-------	--------	-------	--------

Taxe Foncière sur le Bâti :

16.31	(2017)	16.39	(2016)
-------	--------	-------	--------

Taxe Foncière sur le Non Bâti :

90.65	(2017)	91.11	(2016)
-------	--------	-------	--------

Cotisation Foncière des Entreprises :

21.61	(2017)	21.72	(2016)
-------	--------	-------	--------

Depuis notre élection nous nous sommes attachés à stabiliser l'imposition. Nous l'avons diminuée quand un transfert de compétences s'est effectué vers la communauté de communes (compétence pèri et extra scolaire).

Vie publique

Chaque séance du Conseil municipal donne lieu à un compte rendu consultable en mairie. Nous n'abordons ici que les principaux points de l'ordre du jour des réunions.

Séance ordinaire du 25 janvier 2017

- Travaux d'éclairage public : RD6, des arènes à SPAR et route de Mormès.



- Restes à recouvrer en matière d'Assainissement collectif.
- Compétence urbanisme maintenue.
- Travaux d'extension de la mairie : demande de subvention de dotation des équipements des territoires ruraux (DETR).
- Changement des menuiseries de l'école dans le cadre de la sécurisation renforcée.
- Vente de terrain (sous le magasin SPAR) pour la création d'une zone médico-sociale.
- Adoption d'une motion de défense du bureau de Poste.

Séance du 10 avril 2017

- Vote des budgets 2016 : Commune. Service assainissement. Multiservices rural. Lotissements « les Mimosas » et « Le Petit Bois ». Caisse des écoles.
- Location du logement de la Poste.
- Amortissement des travaux d'enfouissement de la ligne Télécom Cité Sauvage.
- Commission de suivi du site d'installation et de stockage des déchets ménagers : composition de la commission

Séance ordinaire du 25 juillet 2017

- Participation de la commune au financement des travaux de dissimulation du réseau téléphonique Cité des Prunus.
- Projet de travaux de la CCBA au Centre de loisirs du lac communal.
- Demande d'autorisation d'occupation du domaine public par la Rôtisserie de Gascogne.
- Maitrise d'œuvre pour la maison l'Oustalet.
- Subvention exceptionnelle pour la Société de chasse.

Séance ordinaire du 22 mars 2017

- Délégation de la commune au syndicat de rivières pour le dépôt d'une demande de déclaration d'intérêt général (Syndicat du Moyen Adour landais).
- Vote des comptes administratifs et de gestion 2016 : Commune ; multiservices rural ; lotissement Les Mimosas ; lotissement Le Petit Bois. Caisse des écoles.
- Appel d'offres pour la réfection du mur du stade.



- Examen de devis : changement de fenêtres à l'IME ; éclairage public.
- Adhésion au Plan national nutrition santé (PNNS) avec les écoles J. Jaurès.
- Demande d'autorisation d'occupation du domaine public par le restaurant « Chez Zézé ».

Séance ordinaire du 24 mai 2017

- Encaissement de chèques et gratification de stagiaire.
- Permis d'aménager la zone médico- sociale : compléments.
- Organisation des chantiers d'été pour les jeunes.
- Désignation du maître d'œuvre pour la conduite des travaux d'extension de la mairie et mise à jour du plan de financement.



- Choix des entreprises pour la réfection du mur du stade.
- Examen de devis : fresque murale de la halle aux grains.
- Révision de la carte des zones soumises à contraintes spécifiques.
- Actualisation de la redevance pour l'occupation du domaine public.



Séance ordinaire du 30 août 2017



- Examen du devis de réfection du parking de l'Espace Folgarien.
- Examen du devis de TMH pour travaux à la chambre des cloches de l'église Saint Pierre.
- Devis complémentaire SARL LANUSSE pour le mur du stade.
- Encaissement de chèques.
- Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux d'extension de la mairie.

Séance ordinaire du 24 octobre 2017

- Participation aux frais de fonctionnement de l' ULIS de Nogaro ;
- Compétence Gémapi (gestion des eaux, des milieux aquatiques et de la protection des inondations).
- Devis d'éclairage public de la Cité des Prunus
- Déclaration d'état d'abandon manifeste de la maison Couture ;
- Approbation du PCS (plan communal de sauvegarde).
- Cession du chemin des arènes.
- Taxe d'aménagement.

Séance ordinaire du 13 décembre 2017

- Aménagements route de Mont-de-Marsan et chemin de ronde : demande de DETR ;
- Projet aire multisports ;
- Examen de devis : missions pour les travaux d'extension de la mairie ; réfection des sanitaires scolaires ;
- Etude mise en conformité du lac
- Convention avec Alliance ;
- Location de la salle H. Bouqué ;
- Adoption d'une motion pour le maintien du SMUR de Condom.

Cadre de vie, sécurité & services

Embellissement et cadre de vie

Comme chaque année la commune a participé au concours départemental « embellissement et cadre de vie ». Le jury a particulièrement apprécié notre motivation et le souhait de la préservation du cadre de vie. Notre commune a été remarquée en 2017 pour :

**« Bel espace naturel du lac et du lavoir- fontaine.
Mise en place des pupitres du chemin de mémoire ».**



Centre d'Incendie et de Secours

La commune du HOUGA est siège d'un centre de secours.

Avec trois recrues en 2017, l'effectif actuel est de **27 sapeurs-pompiers volontaires, dont deux médecins**, ils s'investissent sans compter pour assurer au quotidien notre sécurité. Très engagés ces hommes et femmes se forment, s'organisent, prennent énormément de temps sur leur vie personnelle pour cet engagement citoyen.

Ils interviennent sur huit communes gersoises et trois landaises et ont effectué plus de 200 interventions en 2017.

L'activité opérationnelle est en augmentation permanente, avec pour cette année une augmentation très significative.

Ce service public de proximité est de nos jours un des seuls à répondre toute l'année, de jour comme de nuit pour porter secours à la population.

Le 11 février 2017, a eu lieu un événement particulièrement singulier pour notre cité, en effet nous avons pu vivre la passation de commandement entre le capitaine Jean DEMARCHI (après 14 années aux responsabilités) et le lieutenant Hervé GAÜZERE qui depuis un an déjà dirige avec son adjoint le sergent chef Lionel DESJARDINS, notre centre de secours.

Ils auront brillamment organisé cette année les épreuves athlétiques des sapeurs-pompiers et la pétanque départementale.

Depuis cette fin d'année, un des projets du nouveau chef de centre vient d'aboutir, par la création d'une stèle mémorial au CIS LE HOUGA en hommage à nos anciens camarades sapeurs-pompiers ; l'inauguration officielle aura lieu le samedi 17 février 2018, jour de Sainte-Barbe.

Nous aurons une pensée pour Jacques et Michel qui ont quitté en 2017 la grande famille des sapeurs-pompiers Folgariens.

L'ensemble du personnel du centre de secours du HOUGA tient à vous remercier pour votre soutien et l'accueil que vous leur faites lors de la distribution des calendriers.

Lieutenant Hervé GAÜZERE, chef du centre de secours du HOUGA



Plan communal de sauvegarde

Le PCS est un outil à disposition de la mairie pour gérer les situations de crise. Il a pour but la mise en place d'actions rapides et adaptées afin de préserver la sécurité des personnes et des biens.

Ce plan regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Travaux finalisés, en cours et à venir

L'aménagement de la traversée du village se poursuit. Les plateaux traversants finalisés en ce début d'année 2017 ont pour but de ralentir la vitesse et de séquencer la traversée du bourg. Les abords de la RD6 (route de Mont de Marsan) pour sa partie ouest ne sont pas aménagés et ont été fortement dégradés par la circulation des poids lourds en transit jusqu'au mois de juillet 2015. Le réseau pluvial n'est pas suffisamment efficace. Des travaux sont projetés en 2018, ils visent à organiser le stationnement des riverains, à sécuriser la circulation des piétons, à poursuivre la rénovation de l'éclairage public. De même, le projet d'aménagement est destiné à mettre en valeur le chemin de mémoire jalonné des quatre pupitres relatant et illustrant les événements de la journée du 6 août 1944. Ce cheminement sera sécurisé et accessible aux personnes en situation de handicap.

La mise en sécurité des abords du groupe scolaire s'inscrit dans le même projet. Les aménagements prévus devront ralentir la vitesse, organiser la circulation des véhicules, créer des places de stationnement afin que les enfants puissent entrer et sortir du groupe scolaire de manière sécurisée.

De manière générale, l'organisation du stationnement des véhicules dans le bourg est une priorité. Le parking des arènes et le parking de l'espace folgarien une fois réhabilités et mis en accessibilité accueillent une quarantaine de véhicules. Ces travaux d'organisation de l'espace public doivent permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité.

Au fur et à mesure de ces travaux, l'éclairage public est rénové pour un équipement en Leds, ceci dans le but de réduire la consommation énergétique et de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au niveau de l'entretien des bâtiments :

Complexe sportif : Le temps et les intempéries ayant fait leur œuvre, le mur d'enceinte du stade de foot était fortement dégradé (chute de plaques d'enduits). De même, le garde corps n'était pas conforme aux normes actuelles. La réhabilitation est en cours d'achèvement. Nous rappelons que pendant la durée des travaux, l'accès aux tribunes est interdit.

Le PCS de la commune a été approuvé lors du Conseil Municipal du 24 octobre, il est maintenant opérationnel. Nous tenons à remercier les relais de quartier qui n'ont pas hésité à se mobiliser pour s'impliquer dans cette démarche de sécurité publique. Leur mission, en cas de crise, est d'alerter la population de leur secteur d'intervention après que l'alerte ait été déclenchée par la mairie, et de recenser les besoins ou les problématiques rencontrés par les habitants.

Un exercice va se jouer prochainement afin d'évaluer et de réajuster le dispositif si besoin.



Des barrières ont été posées par les services techniques afin de sécuriser les abords des terrains de tennis et de l'aire multisports. Celle-ci fait actuellement l'objet d'une étude pour en réhabiliter le sol et les équipements.

Pour la sécurité de tous un deuxième défibrillateur a été installé dans la salle omnisports.

EHPAD : réaménagement des services infirmiers et administratifs dans le but de préserver la confidentialité et l'intimité, et d'améliorer le travail de ces services. Ces travaux de rénovation et d'amélioration vont se poursuivre en 2018.

Espace Folgarien : modification de la scène afin de l'agrandir et de mettre fin aux manipulations (poids excessif, nécessité d'un nombre important de personnes pour installer les différents modules).



Afin de faciliter le travail «des grilleurs» un barbecue a été aménagé à proximité de l'Espace Folgarien.

Une étude est en cours pour améliorer les conditions d'utilisation de l'espace traiteur : projet d'agrandissement, d'optimisation de la cuisine.

SPAR : réfection des peintures extérieures, réaménagement du parking.

Halle aux grains : D'abord pourquoi la Halle aux grains ? Tout simplement, parce que jusque dans le milieu des années 70 ce bâtiment était un grenier à grains. Ensuite pourquoi ne pas faire revivre la graineterie par le biais d'un trompe l'œil ?

Créer une passerelle entre le passé et le présent grâce au talent d'un artiste gersois Monsieur BATTAGLIA Thierry, agrémenter le cadre de vie ont été les buts poursuivis par la commune. Le travail de l'artiste est très réaliste, chacun peut y retrouver une part de ses souvenirs. Si le regard du passant s'y attarde, il pourra y découvrir la touche malicieuse du peintre...

En termes d'investissement, les travaux d'extension de la mairie vont démarrer début 2018. Le permis de construire est accordé.

Comme prévu, le site internet est opérationnel depuis quelques mois.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site **lehouga.fr** vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, et notamment aux comptes-rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques et suggestions.



Les associations ayant elles même un site peuvent nous le communiquer pour que nous puissions le mettre en lien.

Les travaux de réhabilitation de la résidence du Soleil sont maintenant achevés. Pour les abords extérieurs qui sont du ressort de la commune, des aménagements sont prévus simultanément aux travaux de l'école pour faciliter l'accès aux garages et améliorer le fonctionnement du réseau pluvial.

Plan Local d'Urbanisme

La durée moyenne d'élaboration d'un PLU est de 27 à 54 mois.

Son but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

Nous sommes actuellement à la phase de consultation et recueil des avis des organismes et personnes publiques associées. S'en suivra l'arrêté du maire soumettant à enquête publique le projet de PLU.

Suite à l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

C'est à la suite de cette formalité que le PLU sera exécutoire, c'est à dire qu'il sera opposable à tous, administration comme habitants.

Commerces . Services

- **Boulangerie** : au mois d'avril, la boulangerie a changé d'enseigne, c'est maintenant le « *Royaume des délices* ». Cette appellation n'est pas usurpée, la qualité des produits est au rendez vous, l'accueil est chaleureux. Professionnalisme et bonne humeur sont les maîtres mots de ce commerce qui va de l'avant.
- **Garage** : l'éventail s'élargit pour le suivi de nos véhicules, la carrosserie folgarienne s'est dotée d'une annexe, route de Mt de Marsan, et le garage «GDA entretien- réparation vente» a ouvert ses portes route de Nogaro, souhaitons à ces deux commerces un avenir prometteur.
- **Marché** : le dimanche matin sur la place des arènes, nous retrouvons l'atmosphère de nos marchés d'autrefois, convivialité, échanges. Christine (*fruits et légumes*) partage maintenant l'espace avec Alexandra (*rôtisserie*). Un vendeur de charcuterie et de fromage se joindra à elles une fois par mois.
- **Prochainement dans notre commune**, une agence immobilière s'installera et offrira ainsi un nouveau service.
- **Permis d'aménager zone médico sociale** : le permis est maintenant instruit et accordé ce qui nous permet de lancer la viabilisation des lots destinés à accueillir le médecin, le Foyer d'Hébergement et le restaurant d'application, ainsi que de réserver un emplacement pour permettre aux camping caristes de stationner et de vidanger leur véhicule.

Enfance & jeunesse

Rentrée scolaire 2017

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. D'abord matérielles, avec une implication forte des services techniques municipaux qui, dans un calendrier contraint, ont terminé une réfection des classes, du sol au plafond, au bâtiment de l'Élémentaire. Grand merci à eux tous !



Le prochain effort portera sur le hall d'entrée du même bâtiment et des classes de la Maternelle ainsi que sur les sanitaires extérieurs qui ne sont plus à l'unisson avec l'ensemble du bâti du groupe scolaire Jean Jaurès.

Les effectifs élèves se caractérisent par une belle stabilité, rassurante pour l'avenir, en dépit d'un recul des naissances en 2016. Cependant, toute nouvelle arrivée d'élève en Cm1-Cm2 rendrait la classe pléthorique : parents, enseignants et municipalité ont fait part de la situation à qui de droit.

La composition du personnel enseignant est, elle aussi, stable. Nous avons souhaité la bienvenue à Anne-Gaëlle Guichanné qui a remplacé madame Hauret-Clos en congé de maternité.

Les autres personnels éducatifs sont largement inchangés hors la rotation résultant de choix individuels. Nous avons souhaité la bienvenue à une animatrice folgarienne, Estelle Grandjean.

Une note d'information aux parents, à la mi-septembre, a rappelé la décision de la commune d'adhérer au Plan national Nutrition Santé. Nous souhaitons que ce souci d'une alimentation équilibrée soit partagé par tous pas seulement au restaurant scolaire qui donne satisfaction.

Avec 70 €/enfant scolarisé et 600 €/classe pour les sorties, la commune poursuit son investissement dans l'école. En fonction des nouveaux programmes tous les manuels ont été changés. L'école numérique fonctionne dans toutes les classes. En bref nous avons confiance dans la mise en œuvre des fondamentaux de la réussite pour l'année en cours.

CCBA et action éducative folgarienne.

L'adaptation des rythmes éducatifs a valu à la CCBA de nombreuses interrogations. Le choix fait cette année du maintien de la semaine à 4,5 jours nous a semblé justifié par la loi et la nécessité d'évaluer un parcours entamé dès 2013 pour nombre de communes. Des questionnaires adressés fin novembre à tous les acteurs éducatifs (enseignant-e-s, parents, personnels d'animation) vont nous permettre un bon diagnostic de terrain et sans doute une prise de décision qui fasse consensus.

Le périscolaire. L'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) connaît toujours la même fréquentation, avec des différences entre matinées et soirées en fonction des besoins des familles, et le souci constant d'un accueil bienveillant des enfants. Le marché de Noël, le Carnaval et les Olympiades

chez les pirates ont constitué les temps forts de l'année. Nos remerciements aux associations folgariennes (Judo club, Folga tennis, Cyclo club, Quilles, BABC, « Lire et faire lire ») qui ont participé et renouvelé leur engagement dans le cadre du dispositif LudiSports et LudiPop 32, durant les temps d'activités périscolaires.

L'extra scolaire sur les berges du lac communal a vu cette année une meilleure valorisation du site avec une participation accrue aux activités nautiques. La rencontre inter centres avec Nogaro le jour du Tour de France a été réussie. Rappelons que le contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF prévoit l'ouverture prolongée du centre de loisirs « Hougadougou » en août, au moment où celui du CLAN ferme ses portes.



L'accueil de jeunes a fonctionné pour les 14 ans - 17 ans durant la période estivale. Les deux sessions du 10 au 21 juillet puis du 31 juillet au 11 août ont réuni 22 jeunes, 10 garçons et 12 filles. Le classement d'archives et la chronique de la vie locale à partir de la presse régionale, l'entretien des cabanes d'observation autour du

lac et la peinture des rambardes, les rangements divers aux écoles ou à la bibliothèque, l'accueil en Centre de loisirs ou à l'Ehpad, les travaux au Sictom, la poursuite du balisage des chemins de randonnée, telles furent les principales occupations des matinées donnant lieu à gratification. **Outre les activités de**

loisirs, sortie au lac d'Aignan, canoë, piscine, on retiendra la participation de quelques jeunes à la cérémonie du 6 août ainsi que le soutien apporté au Foyer rural lors du repas du 14 juillet.



Éducation spécialisée.

L'Institut Médico-Éducatif du Bas-Armagnac accueille entre 45 et 50 enfants de 6 à 20 ans. Il est géré par l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement public du Gers (ADPEP32) affiliée à la fédération générale des pupilles de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.



C'est un établissement mixte jusqu'à 14 ans. Après cet âge les adolescents sont orientés en IMpro. La mission principale de l'IME est le soin : médical, éducatif et pédagogique. L'accueil peut se faire en internat, internat modulable, internat aménagé ou en externat.

L'établissement propose un enseignement général et un enseignement professionnel dispensés par des enseignants spécialisés mis à disposition par l'Éducation nationale.

Deux ateliers techniques professionnels conduisent vers des qualifications reconnues :

Le Wistéria, service restauration, est un restaurant d'application qui peut mener vers un titre de niveau 5.

La formation d'assistant-e de vie aux familles (ADVF), titre validé par le ministère du Travail avec possibilité de se qualifier (niveau 5) ou de valider certains modules. La formation prend en compte les capacités de chacun.

L'objectif final est de préparer tous les jeunes à une insertion professionnelle et sociale réussie, en milieu ordinaire ou protégé chaque fois que nécessaire.

ÉDUCATION ET ACCUEIL ÉDUCATIF : COMBIEN D'ENFANTS ?

Voici le constat de l'effectif à la rentrée 2018 pour les écoles Jean Jaurès et sur l'année 2017 pour les accueils éducatifs.

Structure	Direction	Observations
Maternelle : 50 enfants.	Madame Ch. Capdeville	Madame Capdeville : Grande et moyenne section Madame Hauret-Clos : Petite et Moyenne section. A.G. ATSEM : J. Laurent et S. Baldin.
Élémentaire : 73 enfants.	Madame I. Gallato	Madame Gallato : CM1/CM2 Madame Charlemagne en CP Madame Tichit en Ce1/Ce2. Monsieur Thuilleaux en EPS
Restauration scolaire : 118 repas.	Madame F. Tastet	Service des petits : 44 enfants. Service des grands : 74 enfants.
Accueil de loisirs associés à l'école (moyenne).	Le matin : 26 enfants. Interclasse : 109 enfants. Le soir : 12 enfants. TAP : 59	Mesdames M. Réchède et G. Mahé
Accueil de loisirs sans hébergement Hougadougou 77 enfants durant l'été. Vacances de la Toussaint : 46		Animation assurée par M. Réchède, G. Mahé; A. Benvenuto E. Grandjean ; L. Tastet et L. Pamphile Petites vacances sauf Noël et période estivale.
IME du Peyran : 49 enfants et adolescents de 7 à 19 ans.	Madame V. Pastore Madame A.M. Marlier	Convention d'éducation entre les PEP 32 et la commune.

Action sociale

Croix rouge

L'antenne locale de la Croix Rouge Française du Houga, rattachée encore pour un an à l'unité locale de Cazaubon, espère prendre son envol début 2019. Les actions menées depuis Novembre 2015 dans notre village s'étoffent. Dans un premier temps la Croix Rouge sur roues était la seule action qui permettait aux bénéficiaires d'avoir, une fois par mois, contre une participation minime, un colis de denrées préparé par la banque alimentaire d'AUCH.

Puis la Vestiboutique a vu le jour. Elle est le cœur de l'activité du site. Elle est ouverte tous les mercredis de 14h30 à 18h. C'est un point de vente qui ne s'adresse pas aux seules personnes dans le besoin, mais à tous ceux qui souhaitent participer à l'action de solidarité. En vue de leur vente, les vêtements sont soigneusement répertoriés et rangés sur des étagères ou portants, selon leurs destinataires (hommes-femmes-enfants-bébé-tailles, etc...). Une cabine d'essayage permet d'affiner le choix de la clientèle. On trouve également du linge de maison, sacs, valises, vaisselle, peluches, sièges auto, poussettes, jeux, etc...

Les dons sont triés, aucun produit collecté ne part à la décharge, ils sont destinés à la vente, aux maraudes, ou au recyclage.

Au niveau de nos actions pour 2017, un bal a été organisé le troisième dimanche de décembre, de même, la Croix Rouge a participé à la solidarité intergénérationnelle par le biais des bûches de Noël et de l'animation du goûter de nos aînés.

Pour débiter l'année 2018, la Croix Rouge intervient à l'EHPAD à l'occasion de la fête des rois et propose les galettes, le cidre et l'animation adaptée pour une après midi récréative.

Pour cette nouvelle année notre antenne locale élargit ses activités, un atelier de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation vient d'ouvrir.

Actuellement huit personnes bénévoles assurent le fonctionnement de l'antenne. Aussi l'équipe apprécierait d'être confortée par quelques « recrues » supplémentaires, cela permettrait une répartition plus confortable des tâches et des permanences.



Centre Communal d'Action Sociale

Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale du HOUGA a fêté ses aînés. En ce vendredi 15 décembre dernier, ils étaient encore une centaine à se retrouver dans la salle Henri Bouqué de l'Espace Folgarien pour partager le goûter de Noël et déguster les bûches offertes par la Croix Rouge, tout comme l'animation assurée cette année par le groupe « Onde Musette » venu d'EAUZE.

Ils sont exactement **192** cette année sur la commune, en incluant les résidents de l'EHPAD, âgés de 75 ans et plus, à bénéficier de la petite attention distribuée par les membres du CCAS lors du goûter pour les présents, ou à leur domicile pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer.

Le CCAS espère qu'ils seront toujours nombreux à partager ce petit moment de convivialité.





Eau assainissement

Depuis le transfert de ces compétences en 2016 pour l'eau et 2017 pour l'assainissement, ces services et notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux ne relèvent plus de la commune mais du SETA (Syndicat des Eaux des Territoires de l'Armagnac).

Les travaux de mise aux normes de l'assainissement, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet G2C ont commencé Cité Pierre SAUVAGE. Ils vont se dérouler selon le calendrier prévu et sur les secteurs identifiés comme problématiques au regard de la loi sur l'eau. (Cité Pierre Sauvage, Cité des Prunus, Rue du Prince Noir, Houmbarique).

Le SETA profitera de ces travaux pour réhabiliter le réseau d'eau potable pour ce qui concerne les cités Pierre SAUVAGE et des PRUNUS. Nous sommes conscients des désagréments que vous subissez, mais il était impératif de mener à bien ces chantiers pour se conformer à la réglementation. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour ce qui concerne le dossier de l'eau potable, le SETA a joint une lettre d'information à votre facture d'eau. Bien que n'étant plus de compétence communale, mais conscients de l'enjeu sanitaire

qu'il représente, sachez que ce dossier retient toute notre attention.

Le problème de l'eau ne date pas de l'arrêté préfectoral du 27 février 2015. En effet, dès la mise en service du forage S2 (La Bérage), le problème de la qualité de l'eau a été souligné par les autorités sanitaires et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) stipule que ce forage fait l'objet d'un suivi des teneurs en nitrate depuis 1997.

Le choix d'un raccordement au forage de la Fontaine Sainte d'ESTANG s'inscrit dans une démarche de développement durable avec le souci constant d'une amélioration de l'existant et d'une maîtrise des coûts.

La Fontaine Sainte a été identifiée comme stratégique par les services de l'Etat, et fait partie de la liste des 507 captages prioritaires au niveau national suite au Grenelle de l'environnement. La démarche consiste à agir de manière préventive plutôt que curative, elle est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.





INFOS du SICTOM OUEST



En 2017, l'équipe du Sictom Ouest vous souhaite un bon tri et surtout moins de déchets

Les chiffres 2015

Toujours trop de déchets enfouis

Ordures Ménagères 
250.5kg par hab /an -0.5 kg

Tri Sélectif 
46 kg par hab /an -0.5kg

Emballages en verre (pots, bocaux et bouteilles) 
38.5 kg par hab /an +0.5kg

Les Rendez-vous du SICTOM

Animations

4 Février 2017-NOGARO
Forum ECO Parentalité
Le SICTOM Ouest proposera un stand et un troc de livres d'enfants (BD, livres...)

Ateliers en projet

Le SICTOM souhaite organiser des ateliers
- compostage et éco-jardinage
- la cuisine zéro-gaspi
- fabriquer ses produits ménagers "maison"
Vous êtes intéressé?
Inscrivez-vous
05.62.08.93.84 ou
sictom.ouest@wanadoo.fr

Un meilleur tri, c'est facile

Dans ma poubelle JAUNE,

Je dépose uniquement des emballages ou partie d'emballage, et le papier propre et sec.
Je les sépare et les dépose en vrac sans les imbriquer.

ex: un paquet de biscuit se compose de 1 carton + 1 film plastique + 1 barquette en plastique. Tout se met dans la poubelle jaune mais séparément. Un film ne se recycle pas comme une barquette ou une cartonnelle.

A quoi ça sert le de trier?



Réemploi à l'honneur au Houga

Du 19 au 24 Novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, plusieurs actions de sensibilisation se sont déroulées autour du réemploi:



UTILODON à l'IME du Bas-Armagnac

Personnel et élèves ont ramené de chez eux, un objet ou vêtement dont ils n'avaient plus usage mais qui pouvait être réutilisé.
Les jeunes filles de l'IMPRO ont ensuite répertorié, trié et nettoyé ces objets pour ensuite les donner à l'association de la Croix Rouge de LE HOUGA

Un chalet "réemploi" à la déchetterie du HOUGA

Tout ce qui est réparable ou réutilisable peut être déposé dans le chalet du réemploi pour être collecté par LANDES RESSOURCERIE (Aire Sur Adour)
Le but: réduire les déchets et créer de l'emploi d'insertion (déjà 20 emplois créés)



Landes-Ressourcerie - route de Pau - 40 800 AIRE/Adour-
05.58.06.40.74 www.LANDES-RESSOURCERIE.FR

Des gestes simples aux grands effets!



Rejoignez-nous!
05.62.08.93.84

sictomouest@blogspot.com



Zérophyto

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales.

Tous les utilisateurs de pesticides doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la

biodiversité et la santé des personnes. La loi du 23 Janvier 2014 interdit l'usage des pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020.

Ainsi, la commune s'est dotée de matériel permettant de faciliter ce changement de pratique : désherbeur thermique,

aspirateurs, tondeuse.

C'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par cette évolution législative (voirie, bâtiments, espace public..) avec pour objectif un impact sur l'eau et les milieux naturels.

Les Pêcheurs folgariens.

L'algue bleue ayant disparu du lac communal, la section pêche du Foyer rural a pu reprendre ses activités. A côté du travail ingrat de prélèvement des alevins de poisson-chat, l'organisation des concours est plus gratifiante : elle a été fort bien réussie en termes de participation et de récompenses pour les lauréats.

Le 14 juillet, à la pointe du jour, pas moins de 80 concurrents ont investi les berges du lac : 149,500 kg de carpes, de brèmes et de gardons ont été retirés des eaux. Dans ce total, à peine 10 kg de poissons-chats et des lauréats folgariens !

Les fêtes de la Hittère, en août, ont permis de relever le défi avec 60 participants pour 150 kg. **Bravo à tous les organisateurs qui contribuent à la vie paisible de ce site remarquable !**



Les chasseurs folgariens.

L'Association communale de chasse agréée (ACCA) du Houga compte 120 adhérents ; parmi eux, une majorité d'anciens, car il faut regretter que trop peu de jeunes chassent.

La mission principale de l'association des chasseurs est l'organisation des battues aux nuisibles : chevreuils, sangliers, ragondins. L'association compte aussi en son sein un groupe de piégeurs agréés qui pourchassent les renards, les fouines, corneilles et ragondins. Ils interviennent sur demande des particuliers et ne manquent pas de travail !

Le parking de la maison de la chasse est opérationnel et apprécié de tous.

Comme chaque année l'ACCA s'honore de participer au Téléthon sous la forme de don gracieux de gibier transformé par les bénévoles : un vrai régal pour tous les convives et une forme de solidarité bienvenue avec les chercheurs et les porteurs de maladies invalidantes.



✓ Vie associative

Le Cyclo-club du Foyer rural : de bien belles parties de manivelles !

L'année 2017 aura été propice à l'investissement de la section cyclo du Foyer rural dans la vie communale. Il est vrai que le 70^{ème} grand prix cycliste des fêtes patronales, la Route du sud et le passage du Tour de France ne pouvaient laisser insensibles les sportifs.

Qu'on en juge avec un rappel non exhaustif, hors des sorties hebdomadaires de fin de semaine, au départ du parking des arènes et de l'encadrement des écoliers certains mercredis après midis.

Le 4 mai, après avoir obtenu leur agrément Éducation Nationale, sept membres du club ont encadré les enfants de neuf écoles armagnacaises pour la journée USEP. Le 21 mai la sortie longue au lac de Léon a été suivie en fin de mois par un séjour en Dordogne. Le 13 juin le cyclo club a sécurisé et animé la rencontre inter écoles maternelles autour du lac communal. Le 24 juin, la co organisation, avec l'UCAB, de la course cycliste des fêtes a permis aux juniors d'Aquitaine de se mettre en valeur.

La participation à l'Écofête de Perchède et la préparation du passage du Tour lors de l'étape du 12 juillet ont marqué un sommet. Unissant ses efforts à ceux de la Mairie, le cyclo club a tenu à s'investir dans l'hommage rendu au champion Luis Ocaña, enfant du pays, vainqueur du Tour de France 1973, dont le maillot jaune de grande dimension était reproduit sur le stade et figurait en bonne place dans l'exposition du hall de la mairie. Journée mémorable que celle de ce mercredi par sa dimension de fête populaire. Entre la route de Mormès et le quartier de La Hittère, on ne comptait pas moins de cinq haltes gourmandes et une grosse affluence à l'arrêt- buffet du cyclo club, avec un casse-croûte à prix modique, la proximité du grand écran et la présence des anciens du bataillon de Joinville.

Après une année de plein succès, l'assemblée générale de fin octobre ne pouvait qu'être empreinte d'optimisme, de générosité et de solidarité que l'on retrouve le 9 décembre avec le Téléthon. **Merci à tous les bénévoles, les donateurs institutionnels et particuliers, indispensables soutiens des organisateurs.**



Une nouvelle activité à la salle de judo

A partir du mois de janvier, le mercredi de 18h à 21h30 (hors périodes scolaires) l'association Centre de Pratiques du Gers occupera notre dojo pour y assurer des séances de Véki Yoga et d'Aïkidoï.

Pour tout renseignement appeler le **06 20 76 34 69**.

A l'honneur

Laurent SUCERE, déjà champion de France Handisport à 16 ans et demi, a remis son titre en jeu dans sa discipline, la Boccia, sport d'origine Gréco-Romaine. Il est à nouveau sacré champion de France pour l'année 2017.



Cette discipline sportive exige coordination manuelle, précision du geste, stratégie du jeu.

Toutes nos félicitations à ce jeune champion qui grâce à son mental et à son adresse est classé premier au niveau national dans sa catégorie.

TÉLÉTHON

L'édition 2017 du Téléthon s'est déroulée dans un climat particulier de médiatisation renforcée en faveur de célébrités de la littérature ou de la chanson.

La participation des Folgariens doit aussi être mesurée à cette aune : la journée aura permis de collecter 1340.60 €.

Quoi qu'il en soit, tôt le samedi matin, les cyclotouristes ou randonneurs ont uni leurs efforts et leurs pensées vers les malades, parfois invalides, qui renoncent au fatalisme et ont besoin pour ce faire des progrès de la recherche médicale.

Le très bon repas-chasseur de la mi-journée, les friandises de l'EHPAD, les cartes de vœux de l'Accueil de loisirs associé à l'école, la tombola réalisée avec les dons de tous les commerçants, autant d'occasions de manifester sa solidarité. L'après-midi, les volontaires de la Protection civile locale offraient la possibilité de manipuler le défibrillateur et de rafraîchir la mémoire des gestes salvateurs.

En bref, nos remerciements s'adressent à tous les donateurs et bénévoles, individuels ou associatifs, autour du Foyer rural organisateur de cette manifestation : une somme de petites proesses pétries d'humanisme !



La vie associative et communale en images

CONCERT DU NOUVEL AN, 15 JANVIER 2017



FÊTES DE LA SAINT PIERRE, 23 AU 25 JUIN 2017



TOUR DE FRANCE, 12 juillet 2017



EXPOSITION LUIS OCAÑA, JUIN-JUILLET 2017



CONCERT CHAPELLE TOUJUN, 23 JUILLET 2017



5 AOÛT 2017, LE QUATUOR DESPAX CHAPELLE DE ST AUBIN

TRANSUMANCE, 15 SEPTEMBRE 2017



INITIATION COURSE LANDAISE, 24 SEPTEMBRE 2017



THÉÂTRE À L'ESPACE FOLGARIEN



«Huit femmes par l' ECLA d'Éauze»



«Je vous promets qu'hier sera beau par les Baladins du Gabardan»

EXPOSITION 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE



MARCHÉ DE NOËL 17 DÉCEMBRE 2017

Pour la deuxième année consécutive le marché de Noël, « créatif, musical et gourmand » s'est tenu sous la halle aux grains maintenant rénovée.

Les enfants sont les acteurs de ce moment de partage, cette année ils nous ont régallés de quelques chants de Noël brillamment

interprétés sous la houlette de Jean Jacques Bigot. Ils ont pu profiter de ballades à poney, et d'ateliers créatifs.

Un grand merci à Sylvie qui a fédéré autour de ce projet communal, les enseignants, les animateurs, les parents d'élèves, des producteurs et artisans commerçants folgariens ainsi que quelques associations.



Centenaire de la Grande guerre.

Le Houga a rendu hommage à ses morts dans la dignité. Entre janvier et octobre 1917 ce sont neuf combattants folgariens - davantage encore qu'en 1916! - qui sont tombés entre Aisne et Belgique.

Les MPF de l'année 1917, par ordre chronologique selon la date de leur décès, sont :

1. **Lamothe Jean Louis** né le 6 août 1875 à Mont-de-Marsan ; Soldat au 141^e Régiment d'infanterie territoriale (RIT) MPF le 17 janvier 1917 à l'hôpital complémentaire de Gribeuval .Amiens (Somme) des « suites de ses blessures ».
2. **Duplantier Jean** né le 30 juin 1885 au Houga ; soldat de 2^{ème} classe au 416^e RI ; MPF le 22 janvier 1917 à l'hôpital complémentaire de Langres de « blessures de guerre »
3. **Dazéma Jean André** né le 3 septembre 1895 à Toulouse ; Soldat au 59^e RI, 3^{ème} Cie. MPF le 20 avril 1917 à Moronvilliers (Marne).Tué à l'ennemi
4. **Dulom Joseph** né le 3 février 1882 au Houga Soldat de 2^{ème} classe au 88^{ème} RI ; MPF à l'hôpital complémentaire de Béziers des suites de ses « blessures de guerre ».
5. **Dupouy- Lignère Jean Joseph** né le 26 janvier 1889 au Houga ; Caporal fourrier au 288^e RI, 4^{ème} Cie ; MPF le 2 juillet 1917 à l'hôpital Villemin de Nancy : « maladie contractée en service : bacilliose pulmonaire ».
6. **Lacôme d' Estalenx Jacques, Jules, Louis,** né au Houga le 20 février 1884 ; Capitaine de réserve au 234^e RI ; MPF le 14 juillet 1917 à Cerny en Laonnois ; genre de mort « disparu ».
7. **Passicouset Charles** né à Hagetmau le 18/07/ 1881. Soldat au 35^e RI. MPF le 24 août 1917. « Tué à l'ennemi » à la Côte du Poivre, Meuse).
8. **Mongis Jean** né le 07 décembre 1896 au Houga ; Soldat de 2^{ème} classe au 1^{er} RI ; MPF le 24 octobre 1917 à Poperinghe (bois de Papegoed) en Belgique. « Tué par éclat d'obus ».
9. **Sauvage Fritz** né le 22 octobre 1885 au Houga . Sergent au 288^e RI. MPF le 23 octobre 1917 à Ostel dans l'Aisne. « Tué à l'ennemi ».



En ce centenaire, il faut rappeler les caractéristiques de l'année 1917 : l'année des « expériences » du haut commandement avec Nivelles pour rompre le front au prix de pertes énormes, avant l'échec final du Chemin des Dames. En conséquence, c'est le découragement, la crise du moral des armées sur tous les fronts, l'apparition des mouvements d'indiscipline, voire des mutineries à l'avant, tandis qu'à l'arrière se fissure l'Union sacrée et se dégrade le climat social face aux effets d'une guerre qui s'éternise. L'année aussi de la création des Pupilles de la nation devant l'explosion du nombre des orphelins. Enfin, l'année des incertitudes face aux répercussions encore différées d'événements extérieurs : l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de l'Entente et la révolution soviétique d'octobre qui conduira à une paix séparée de la Russie. En France la nomination de G. Clémenceau n'intervient qu'en novembre.

Dans le hall de la mairie une exposition de l'Office départemental des anciens combattants sur « Les As » venait éclairer l'aspect total et industriel du premier conflit mondial : l'utilisation des avions, d'abord comme moyen d'observation des tranchées ennemies, a vite été suivie par des combats aériens où s'illustrèrent les « As » avant une transformation des machines volantes en bombardiers.

Au moment des remerciements à tous les présents, une mention particulière pour les enfants des écoles : sous la conduite de J. J. Bigot et des enseignantes, la Marseillaise au « carré militaire » du cimetière, la lecture des lettres de soldats et la chanson de Craonne ont fait des écoliers des acteurs à part entière de cette commémoration.



Seconde guerre mondiale : 8 mai 1945 et 6 août 1944.

Les deux cérémonies du souvenir rassemblent toujours autant de participant-e-s. Accompagnée en Mairie par une exposition ONAC « Signes de la Collaboration et de la Résistance », la cérémonie d'hommage aux fusillés et à la Résistance intérieure, s'installe en prenant appui sur le parcours de mémoire qui commence face à l'hôtel Lafontan au Houga pour s'achever à la stèle du bois de Bascaules à Toujouse.

Cette année, en présence des autorités, du président du Souvenir français, du directeur de l'ODACVG, entre autres, a permis de distinguer et de féliciter Hermine Saint Jean, lauréate du Concours national de la Résistance et de la Déportation.



Assemblée Générale des anciens combattants AFN

L'assemblée générale de l'association des anciens combattants du HOUGA, MORMES et PERCHEDE s'est tenue le Mardi 12 Décembre.

Après avoir salué l'assistance toujours nombreuse, le Président Gilbert MENDOUSSE a fait procéder à une minute de silence à la mémoire des membres de l'association disparus en cette année 2017.

La séance a débuté par la présentation des rapports d'activités, financier et moral. De nombreuses activités ont ponctué l'année 2017, activités liées au devoir de mémoire, mais également activités festives (repas, voyage).

La sardinade sera encore organisée cette année 2018 par l'association des anciens combattants, la commune s'engage à lui apporter une aide logistique. Les jeunes folgariens comme à l'accoutumée seront sollicités pour le service, ils pourront ainsi s'imprégner du savoir-faire de leurs aînés.

Un excellent repas convivial clôturait cette assemblée.

**Activité prise en compte jusqu'au
1^{er} décembre 2017**

Urbanisme

7 déclarations préalables déclarations préalables (abris, piscine, établissement recevant du public, etc.).

2 permis d'aménager

29 certificats d'urbanisme dont 13 ventes de maisons.

10 permis de construire dont 6 maisons

Service des eaux

**SETA. Tel : 05 62 09 60 47.
courriel : secretariat@seta32.fr**

Nombre d'abonnés : **730**.

Nombre total d'interventions : **223** dont 28 changements de compteurs, 20 fuites, 7 branchements nouveaux et 162 opérations diverses : robinets changés avant compteur, recherches de fuites, rédaction de devis, ouverture et fermeture du château d'eau en période de travaux, etc.

Horaires d'ouverture de la Mairie

• du lundi au vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures 30
et de 14 heures à 17 heures

Fermeture au public le jeudi après-midi

Tél. 05 62 08 90 57
Mail : le-houga@wanadoo.fr
site : lehouga.fr

ACCUEIL DE LOISIRS :
Mail : accueildeloisirs.lehouga@gmail.com

Évènementiel

En janvier 2017, outre la présentation des vœux le samedi 6 à 19 h à l'Esplanade Folgarien nous vous prions de noter au même endroit le

Le Concert du Nouvel An

Dimanche 14 à 17 h avec l'orchestre symphonique du Conservatoire de Dax sous la direction de Vincent Caup : musiques viennoises et 1^{ère} symphonie de Johannes Brahms.

Salsa Campo

Samedi 27 janvier, stage et animations, après-midi, soirée.

Renseignements www.salsacampo.free.fr

JOIES ET PEINES À L'ÉTAT-CIVIL.

Cinq mariages célébrés avec nos félicitations pour :

- Rose et Pierre LATANÉ.
- Guilaine et Jean-Luc BARBE.
- Virginie et Fabien MAZOYER.
- Nathalie et Gérard PAVY.
- Virginie et Laurent DUFFAU.

Six naissances :

- Raphaël PENIN.
- Yanaël CAZADIS DHIVERS.
- Luca MOISELET.
- Kévin LABORDE DA PONTE
- Lou DAUGREILH
- Noé POUTS BARAILLE.

Quinze décès :

- Bernard ALFARO.
- Michael MULLAN.
- Germaine GARRABOS.
- Éliette LAFFITTE.
- Jeanne POUDEVIGNE.
- René LE MOY.
- Jacques BOTTACIN.
- Jean-Pierre FLANDRE.
- Christian GUILBERT.
- Gisèle RUZZANTE.
- Blanche IZCO.
- André DUPUY.
- Michel DUBUN.
- Corindo DE MARCHI.
- Suzanne CROMBEZ.



